

Commune de VIELLE SOUBIRAN
Compte rendu du conseil municipal
en date du Mercredi 30 mars 2022

Madame le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 18 heures 00 et demande aux conseillers présents d'émarger la feuille de présence. Deux conseillères sont absentes : Mesdames Charlotte GRAMPEIX et Hélène LEFORT.

Madame le Maire met à la signature également la liste des délibérations prises lors de la séance précédente du 2 février 2022.

Avant d'entamer l'ordre du jour de la réunion, Madame le Maire met à l'approbation de l'assemblée, le dernier procès-verbal du conseil municipal en date du 2 février 2022.

Il est approuvé à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Madame Marie-José SOUBIE

1. BUDGET

- Vote du Compte Administratif 2021

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021
--

vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	420 269,19
	Réalisé :	165 064,99
	Reste à réaliser :	253 634,35

Recettes	Prévu :	420 269,19
	Réalisé :	158 990,76
	Reste à réaliser :	190 200,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	608 528,89
	Réalisé :	261 627,05
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	608 528,89
	Réalisé :	638 143,76
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-6 074,23
Fonctionnement :	376 516,71
Résultat global :	370 442,48

75900 - VIELLE SOUBIRAN
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	420 269,19	608 528,89	1 028 798,08
Titres de recettes émis (b)	158 990,76	323 791,22	482 781,98
Réductions de titres (c)		31,35	31,35
Recettes nettes (d = b - c)	158 990,76	323 759,87	482 750,63
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	420 269,19	608 528,89	1 028 798,08
Mandats émis (f)	99 068,85	262 733,02	361 801,87
Annulations de mandats (g)		1 105,97	1 105,97
Dépenses nettes (h = f - g)	99 068,85	261 627,05	360 695,90
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	59 921,91	62 132,82	122 054,73
(h - d) Déficit			

75900 - VIELLE SOUBIRAN

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	-65 996,14		59 921,91		-6 074,23
Fonctionnement	463 633,03	149 249,14	62 132,82		376 516,71
TOTAL I	397 636,89	149 249,14	122 054,73		370 442,48
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	397 636,89	149 249,14	122 054,73		370 442,48

- **Affectation des résultats 2021**

AFFECTATION DES RESULTATS 2021

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	62 132,82
- un excédent reporté de :	314 383,89
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	376 516,71
- un déficit d'investissement de :	6 074,23
- un déficit des restes à réaliser de :	63 434,35
Soit un besoin de financement de :	69 508,58

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	376 516,71
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	69 508,58
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	307 008,13
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	6 074,23

- **Vote des taxes directes locales (Etat 1259)**

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

COMMUNE : 327 VIELLE-SOUBIRAN

ARRONDISSEMENT : 40 MONT-DE-MARSAN

TREASORERIE SPL OU SGC : TREASORERIE DE ROQUEFORT

N° 1259 COM (1)

TAUX

FDL

2022

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2022							
Taxes	Bases d'imposition effectives 2021	Taux de référence pour 2022	Bases d'imposition prévisionnelles 2022	Produit de référence (col.3 x col.2)	TAUX VOTÉS	Produits attendus (col.3 x col.5)	Taux plafond pour 2022
Taxe foncière (bâti).....	78 677	23,40	83 300	19 492	23,40	19 492	88,35
Taxe foncière (non bâti).....	31 544	25,69	34 300	8 812	25,69	8 812	123,88
CFE.....				0			>>>
Si la diminution sans fin des taux a été décidée en 2022, cochez la case : <input type="checkbox"/>				Totaux :		28 304	>>>

II - RESSOURCES FISCALES INDEPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2022

Taxes	Taux de référence de 2022	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE	Taux proportionnel (col.5 x col.10)
Taxe foncière (bâti).....	23,40	Produit total soustraie	
Taxe foncière (non bâti).....	25,69		
CFE.....	>>>		
		28 304	
		Produit total de référence (total colonne 4) (5 décimales)	

Si un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2022

28 304	+	2 155	+	2 741	+	0	-	0	+	2 848	+	0	=	36 048
Produit attendu des taxes à taux votés (colonne 6)		Total autres taxes (cadre II)		Allocations compensatrices et DCRTP		Versement FNAGR		Contribution FNAGR		Versement coefficient correcteur		Contribution coefficient correcteur		Montant total prévisionnel 2022 au 1 ^{er} mars de la localité d'imposition

A MONT DE MARSAN

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

PASCAL ANQUILIES

Le 11 MARS 2022

Le préfet,

le

Le maire,

le *Alan*

FEUILLET À RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES ACCOMPAGNÉS DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX

- Vote du Budget Primitif

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2022 :

Investissement

Dépenses : 105 945,23

Recettes : 169 379,58

Fonctionnement

Dépenses : 658 067,13

Recettes : 658 067,13

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 359 579,58 (dont 253 634,35 de RAR)

Recettes : 359 579,58 (dont 190 200,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 658 067,13 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 658 067,13 (dont 0,00 de RAR)

2. LOGEMENTS COMMUNAUX

Le logement étant encore occupé par les locataires actuels. Le Conseil préfère attendre l'états des lieux de sorti, pour pouvoir ainsi envisager l'ampleur des travaux à effectuer et étudier les dossiers de demande location.

3. CDG 40

- Convention du service remplacement

Madame le Maire présente au Conseil municipal la convention d'adhésion au service remplacement du Centre de gestion des Landes.

Le Centre de gestion met à disposition de la collectivité un agent pour assurer le remplacement ;

en contrepartie, la commune s'engage à rembourser au centre de gestion la totalité des rémunérations, charges patronales comprises et à participer aux frais de gestion qui s'élève à 8% de la totalité des rémunérations brutes versées à l'agent.

**Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré à l'unanimité,**

- **ACCEPTE** les termes de la convention proposée par le service remplacement du CDG des Landes (document ci-annexé)

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention

- **Convention prévention des risques professionnels : Sant, Sécurité au travail**

Le Conseil préfère étudier cette convention ultérieurement.

4. QUESTIONS DIVERSES

- **Vente de bois SEBSO**

La Vente de bois, à l'entreprise SEBSO qui a été réalisée fin d'année 2021, il convient de prendre une délibération. Cette vente avait déjà été débattue lors d'un conseil.

Fin de la séance 22 heures.

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES

EN SEANCE DU 30 mars 2022

Membres présents :

LAURON Sylvie	LATREILLE Marc	LABASTIE André
NADEAU Sabrina	GRAMPEIX Charlotte	LAMOULIE Patrick
LEFORT Hélène	ROLAND Jeremy	SAUTEDE Serge
SOUBIE Marie-Josée		

Délibérations prises :

- 11 – Vote du Compte Administratif 2021
- 12 – Vote du Compte de Gestion 2021
- 13 – Affectation des résultats 2021
- 14 – Impôts locaux – Vote des taux 2022
- 15 – Vote du Budget Primitif 2022
- 16 – Vente de Bois non soumis
- 17 – Convention d'adhésion au service remplacement du CDG 40